

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1089 11 septembre 1946

n° 1089 11

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 septembre 1946

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1946

Date du numéro

30 septembre 1946

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence de, trente jours à solde entière, à passer en Ethiopie, pour raison de santé, est accordée à M. Vladimir Cechak, surveillant principal du cadre local des T. P. de la Côte française des Somalis, pour compter du 15 septembre 1946.